

PCFS – Pure World Equities RD

Fonds flexible diversifié

Compartiment de la SICAV PCFS

Organisme de Placement Collectif en Valeurs Mobilières (OPCVM) de droit luxembourgeois

PURE CAPITAL
INDEPENDENT ASSET MANAGEMENT



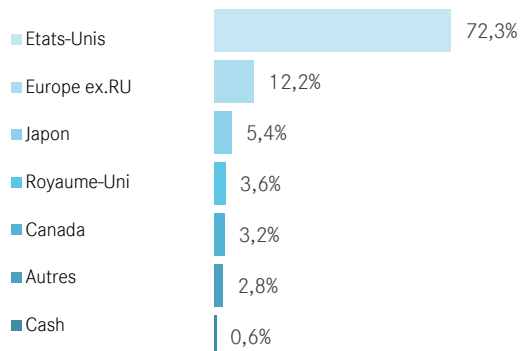
COMMUNICATION COMMERCIALE

Factsheet au 31 octobre 2025

OBJECTIFS & POLITIQUE D'INVESTISSEMENT

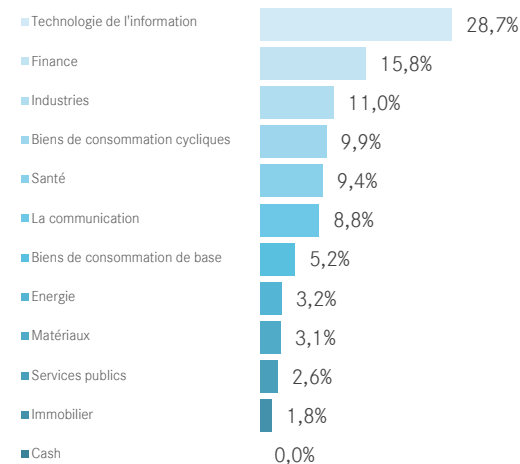
L'objectif du compartiment PCFS – PURE WORLD EQUITIES (le « Compartiment ») est de réaliser une croissance du capital à long terme en s'exposant aux actions par le biais de ses investissements dans un portefeuille diversifié de fonds négociés en bourse, d'OPCVM et d'autres OPC éligibles et, dans une moindre mesure, de lignes directes. Le Compartiment aura un niveau élevé de diversification et pourra s'exposer à tous les types d'actions sans aucune restriction en termes de capitalisation boursière, de zones géographiques et de secteurs. Ainsi, la répartition du portefeuille entre les différentes catégories d'OPCVM ou autres OPC mais également la pondération des zones géographiques et des secteurs peuvent varier substantiellement au cours du temps selon la discrétion du Gestionnaire Financier. Le Compartiment sera exposé au maximum à 100 % de son actif net, directement ou indirectement, à des actions et à d'autres titres donnant ou pouvant donner, directement ou indirectement, accès au capital ou à des droits de vote, négociés sur les marchés internationaux. Le Compartiment peut détenir des liquidités à titre accessoire jusqu'à 20 % de son actif net. Cette limite peut être temporairement dépassée pendant une période strictement nécessaire lorsque, en raison de conditions de marché exceptionnellement défavorables, les circonstances l'exigent et lorsque ce dépassement est justifié au regard des intérêts des investisseurs. Cette limite s'appliquera après la période de démarrage de 6 mois suivant le lancement du Compartiment. Le Compartiment peut investir jusqu'à 20 % de son actif net dans des dépôts à terme auprès d'établissements de crédit, remboursables sur demande ou pouvant être retirés, et dont l'échéance ne dépasse pas 12 (douze) mois. Le Compartiment est géré activement et sans référence à un indice de référence.

RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE



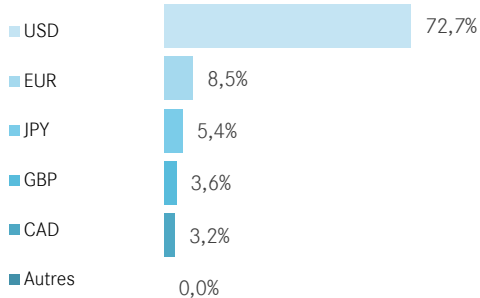
Source : Pure Capital

RÉPARTITION SECTORIELLE



Source : Pure Capital

RÉPARTITION PAR DEVICES



Source : Pure Capital

IDENTIFIANT

ISIN :	LU3003292847
VNI au 31-10-25	112,886
Cut-off :	10.00 (CET)
Fréquence :	VNI journalière
AuM (Assets under management) :	EUR 24,32 millions
Structure juridique :	Compartiment de la SICAV de droit luxembourgeois "PCFS", format UCITS
Lancement :	18-03-2025
VNI au lancement :	EUR 100
Devise :	EUR
Type de part :	Distribution
Dernier versement de dividende (dividende brut, par part) :	-
Montant min. d'investissement :	EUR 100
Type d'investisseur :	Retail
Niveau de risque SRI :	3
Frais de gestion :	0,60%
Frais courants: ¹	1,17%
Indice de référence :	Aucun
Frais de performance: ²	Aucun
Frais de souscription :	Max. 3%, à la discrétion du distributeur
Frais de rachat :	0%
Swing pricing applicable :	Non
Société de gestion :	Pure Capital S.A. - société luxembourgeoise
Gérant :	Aurélien Reinert
Dépositaire :	CACEIS Bank Luxembourg Branch
Auditeur :	PwC Luxembourg
Publication de la VNI :	Bloomberg, Morningstar, Beama.be

COMPOSITION DU PORTEFEUILLE

TOP 10 - LOOK THROUGH

NVIDIA CORP	6,1%
APPLE INC	4,8%
MICROSOFT CORP	4,6%
ALPHABET INC	3,5%
AMAZON COM INC	2,6%
BROADCOM INC	2,1%
META PLATFORMS INC CLASS A	2,0%
TESLA INC	1,6%
JPMORGAN CHASE & CO	1,0%
BERKSHIRE HATHAWAY INC CLASS B	0,8%

CARACTÉRISTIQUES

P/E 2025	25,79
P/B	3,81

1. Frais de gestion et autres frais administratifs ou d'exploitation. + Coûts de transaction.

2. Aucune commission liée aux résultats n'existe pour ce produit.

ECHELLE DE RISQUE

Durée minimum de placement recommandée : 5 ans



L'indicateur synthétique de risque (ISR), conformément aux documents d'informations clés (PRIIPS-KID), permet d'évaluer le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité de pertes en cas d'évolution des marchés ou d'incapacité du sous-fond à vous payer. Cet indicateur classe le risque sur une échelle de 1 à 7. Un score bas indique un risque faible. Une note plus élevée correspond à un risque plus élevé.

PRINCIPAUX RISQUES

Risque de marché. C'est le risque corrélé au marché. La valeur des actifs peut être affectée par l'évolution de l'économie dans son ensemble, des taux d'intérêt, de l'inflation, etc. Il affecte plus ou moins tous les actifs financiers.

Risque de liquidité. Le compartiment investit sur des marchés qui peuvent être affectés par une baisse de la liquidité. Ces conditions de marché peuvent avoir un impact sur les prix auxquels le gestionnaire achète et vend les positions.

Risque opérationnel. Il représente le risque de faute ou d'une erreur au sein des différents acteurs impliqués dans la gestion, l'évaluation et/ou la conservation des actifs du compartiment.

Risque de contrepartie. Le compartiment peut subir des pertes si une contrepartie fait défaut et n'est pas en mesure de respecter ses obligations, en particulier dans le cas des dérivés négociés de gré à gré.

Risque de fonds inverse. Ce risque concerne les fonds cherchant à reproduire l'évolution opposée d'un indice, parfois avec effet de levier. L'utilisation de dérivés et d'effet de levier rend ces fonds très volatils et susceptibles de générer des pertes importantes.

Risque de fonds à effet de levier. Ce risque concerne les fonds (y compris les ETF à effet de levier) visant à reproduire un multiple de la performance quotidienne d'un indice. L'usage de l'effet de levier et de produits dérivés (swaps, options, contrats à terme) peut augmenter la volatilité et entraîner des mouvements de prix extrêmes.

Risque lié aux marchés émergents. Le compartiment peut investir dans des titres des marchés émergents. Les risques incluent expropriation, taxation confiscatoire, nationalisation, instabilité politique, sociale et économique. Manque de liquidité et volatilité des prix possibles. Restrictions d'investissement et absence de structures juridiques développées peuvent se présenter.

Risque de crédit. Le compartiment est investi dans des titres dont la notation de crédit peut se détériorer. Un tel événement augmenterait le risque qu'un émetteur ne puisse pas être en mesure de respecter ses obligations. Si la solvabilité d'un émetteur diminue, la valeur des obligations ou des produits dérivés liés à cet émetteur peut se détériorer.

Risque de change. Le risque de change correspond à la possibilité que la valeur d'un investissement soit affectée par les fluctuations des taux de change entre devises. Il concerne principalement les investissements libellés dans une devise différente de celle du fonds.

Risque lié aux produits dérivés. Le risque lié aux produits dérivés se réfère au potentiel de pertes découlant de l'utilisation de produits financiers dérivés (comme les options, futures ou swaps). Ces instruments peuvent amplifier les gains mais également les pertes, et leur complexité peut accroître le risque pour le fonds.

Risque lié aux actions. Ce risque concerne les investissements dans des actions. La valeur des actions peut fluctuer fortement en fonction des conditions de marché, des performances des entreprises ou de l'économie, ce qui peut entraîner des pertes importantes pour le fonds, notamment en cas de baisse générale des marchés actions.

Risque lié aux autres OPC. Ce risque concerne les investissements dans d'autres organismes de placement collectif (OPC). La valeur de ces investissements dépend de la performance des actifs sous-jacents et peut varier fortement, exposant l'investisseur à des pertes potentielles.

Risque de concentration. Elle décrit le niveau de risque d'un portefeuille résultant de sa concentration sur une seule contrepartie, un seul secteur, un seul pays, etc. Dans un portefeuille plus concentré, et donc moins diversifié, les rendements des actifs sous-jacents sont plus corrélés.

Pour plus d'informations sur les risques, veuillez-vous référer au prospectus de l'OPCVM.

DISCLAIMER

1) Ceci est une communication commerciale. Veuillez vous référer au prospectus de l'OPCVM et au PRIIPS-KID du compartiment avant toute décision finale d'investissement. Ces documents sont disponibles gratuitement et sur simple demande auprès de Pure Capital S.A. (tél. : +352 26 39 86) ou sur son site internet <https://www.purecapital.eu/asset-management/les-fonds/actions/pure-world-equities/pure-world-equities-rd.html>. Le PRIIPS-KID est disponible en français, néerlandais et anglais. Le prospectus, le rapport semestriel et le rapport annuel sont disponibles en anglais. Les informations présentées ci-dessus ne constituent pas un conseil en investissement et sont destinées à des fins promotionnelles. La performance passée n'est pas un indicateur fiable des résultats futurs. Les performances peuvent varier au fil du temps. Les investissements dans ce compartiment sont soumis aux fluctuations des marchés et l'investisseur pourrait ne récupérer qu'un montant inférieur à celui qu'il a investi. Les expositions, allocations et investissements peuvent varier dans le futur en réponse à des conditions de marché différentes, et ce, à l'appréciation de Pure Capital. Il ne peut y avoir aucune garantie que les objectifs d'investissement seront obtenus. La commission de gestion et de banque dépositaire, ainsi que tous autres frais qui, conformément au prospectus, sont mis au compte du compartiment, sont inclus dans le calcul de la valeur nette d'inventaire, et corolairement, celui de la performance. Des frais de conservation annuels, ou droits de garde, peuvent être prélevés par le teneur de compte. Ils varient d'un établissement à l'autre. Pour les connaître, il est nécessaire de s'en informer auprès de lui.

2) Le traitement fiscal de ce produit dépend de la situation de l'investisseur. Si le compartiment investit plus de 10 % de son actif en créances, le précompte mobilier s'applique conformément à la législation fiscale en vigueur. Par exemple, en Belgique, le traitement fiscal peut être le suivant :

> Précompte mobilier sur dividendes versés par la sicav: 30%

> Taxe sur les opérations de bourse (TOB) : aucune à l'entrée, 1,32 % à la sortie pour les parts de capitalisation uniquement, avec un maximum de 4 000 euros.

Les investisseurs peuvent s'informer au sujet de leurs droits sur le lien <https://www.purecapital.eu/legal.html>. Un résumé y est disponible en français et en anglais.

Les réclamations et plaintes éventuelles peuvent être adressées en écrivant au siège social de la société: Pure Capital S.A., 2 rue d'Arlon, L-8399 Windhof, Grand-Duché de Luxembourg, à l'attention de monsieur Thierry Léonard, Managing Partner. Si le traitement de ces plaintes par le service interne ne satisfait pas l'investisseur, elles peuvent, pour la Belgique, être introduites auprès d'Ombudsfin, service de médiation des services financiers, North Gate II, Boulevard du Roi Albert II, n° 8 bte. 2, 1000 Bruxelles, e-mail: ombudsman@ombudsfin.be par écrit ou via le formulaire de plainte disponible en ligne <https://www.ombudsfin.be/fr/introduire-une-plainte>. Pure Capital S.A. peut décider de cesser la commercialisation de ses organismes de placement collectif en Belgique conformément à l'article 93 bis de la directive 2009/65/CE et à l'article 32 bis de la directive 2011/61/UE.

PCFS – Pure World Equities RD

Fonds flexible diversifié

Compartiment de la SICAV PCFS

Organisme de Placement Collectif en Valeurs Mobilières (OPCVM) de droit luxembourgeois

GLOSSAIRE

Blue chips	Blue chips est un terme anglo-saxon désignant les valeurs à forte capitalisation et à liquidité importante, c'est-à-dire donnant lieu lors de chaque séance boursière à des volumes conséquents de transactions.
Contrat future	Un future est un engagement ferme d'acheter ou de vendre une quantité convenue d'un actif, le sous-jacent, à un prix défini et à une date future convenue.
P/E ratio (Price Earning Ratio, PER)	Le P/E ratio d'une action est le rapport du cours de cette action sur le résultat net par action. Très utilisé en finance, ce ratio boursier simple ne suffit pas à déterminer si une action est bon marché.
P/B ratio (Price-to-Book ratio)	Le P/B ratio compare le cours de l'action d'une entreprise à la valeur comptable de ses capitaux propres par action. Ce ratio permet d'évaluer si une action est sous-évaluée ou surévaluée par rapport à la valeur nette de son actif. Un P/B inférieur à 1 peut indiquer que le titre se négocie en dessous de la valeur de ses actifs, mais cela peut aussi refléter des perspectives de croissance limitées.
Stock-picking	Se dit d'un style de construction de portefeuille consistant à investir dans un titre sur l'argument de ses caractéristiques propres. Ce choix d'investissement est donc moins motivé par une préférence pour un secteur, ou encore par le contexte macro-économique, que par les qualités intrinsèques de l'entreprise.
Swing Pricing	Technique anti-dilution qui permet au compartiment de répartir les coûts liés aux ajustements de portefeuille causés par les demandes de souscription/rachat sur les actionnaires dont les ordres ont entraîné la nécessité de rééquilibrer le portefeuille. Il s'agit d'un outil de gestion du risque de liquidité conçu pour que les actionnaires restants ne supportent pas tous les coûts (y compris la dilution) causé par les premiers actionnaires à sortir du compartiment.
Consommation de base	Le secteur de la consommation de base regroupe les entreprises produisant ou distribuant des biens et services essentiels à la vie quotidienne, tels que l'alimentation, les produits ménagers ou d'hygiène. Ces sociétés sont généralement moins sensibles aux cycles économiques, car la demande pour leurs produits reste relativement stable, même en période de ralentissement.
Marchés émergents	Désignent les pays en voie de développement. On considère généralement qu'un tel marché présente un risque plus élevé pour diverses raisons (possible instabilité politique et/ou économique, caractère récent du marché, ou encore risque de liquidité plus important).
Swap	Un swap est un contrat financier par lequel deux parties s'échangent des flux financiers futurs selon des modalités convenues à l'avance. Ces échanges peuvent porter sur des taux d'intérêt, des devises, des performances d'indices ou d'autres actifs financiers. Les swaps sont utilisés notamment pour gérer les risques (de taux, de change, de crédit, etc.) ou pour accéder à certaines expositions de marché sans détenir directement les actifs sous-jacents.
Volatilité	La volatilité est un indicateur de risque mesurant l'ampleur des fluctuations de valeur d'un actif, ou autrement dit sa variabilité, sur une période déterminée. Mathématiquement, la volatilité se calcule comme l'écart-type des returns de l'actif. Plus elle est élevée, plus le risque associé est important.